



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017**

1. Election des délégués et suppléants en vue des élections des sénateurs.

Les Conseils Municipaux des départements concernés par le renouvellement des sénateurs ont été convoqués le vendredi 30 juin 2017 afin de désigner leurs délégués et suppléants.

Le Premier Ministre, par décret du 02 juin 2017, avait fixé le nombre de délégués et de suppléants à élire, à 3 titulaires et 3 suppléants pour les communes de 500 à 1 499 habitants.

Vu la circulaire qui fixe les modalités de l'élection. Les délégués et leurs suppléants ont été élus à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

TITULAIRES

Socrate PALMIERI

Yvon PINOCHE

Brigitte NICOLAS-LORRAIN

SUPPLEANTS

Norbert KLOTZ

Patrick BERTOSSI

Germaine DAISE

La séance est levée à 21 h 30.